

# BTS Gestion des Transports et Logistique Associée (BTS GTLA)

## Objectifs

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Choisir et mettre en place les solutions de transport optimales.
- Choisir et mettre en place les solutions logistiques.
- Gérer la relation client, organiser et animer une équipe.
- Pratiquer une langue vivante étrangère au niveau B1.
- Assurer la sécurité et la qualité des opérations.
- Assurer la traçabilité des opérations.
- Evaluer les coûts et résultats obtenus.
- Mobiliser les technologies de l'information et de la communication.

## Entreprises d'accueil

- Entreprises de transport de marchandises par voies terrestre, maritime, aérienne et multimodales.
- Entreprises de commission de transport.
- Entreprises de prestations logistiques.
- Services transport-logistique des entreprises industrielles et commerciales, y compris les services distribution des entreprises du commerce inter-entreprises.
- Lieu de formation en milieu professionnel doit permettre au candidat de réaliser des activités de transport liées à la mise en œuvre d'opérations de transport et de prestations logistiques.

## Prérequis

- **Âge** : jusqu'à 29 ans révolus.
- **Niveau d'entrée** : Être titulaire d'un Baccalauréat.
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

## Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

\* *Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.*

## Formation par apprentissage

Code diplôme	Code RNCP
320 311 03	474

### Niveau de sortie

Titre reconnu par l'Etat de Niveau 5 (cadre européen des certifications), équivalent à un Bac +2, soit 120 crédits ECTS.

### Durée de la formation

1 350 heures (sur 2 ans).

### Durée du contrat

2 ans, modulable en fonction du positionnement\* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

### Rythme de l'alternance

2 jours en UFA  
3 jours en entreprise.

## Coordonnées de l'UFA



### UFA Les Cordeliers

11 rue Marcellin Berthelot  
74300 CLUSES  
04 50 98 55 14  
sup.lescordeliers@es2c.fr  
www.suplescordeliers.es2c.fr

## Contenu de formation

	Matières
Matières générales	Culture générale et expression
	Langue vivante : Anglais
	Culture économique, juridique et managériale
Matières professionnelles	MOTPL (Mise en œuvre d'Opérations de Transport et de Prestations Logistiques)
	COPTPL (Conception d'Opérations de Transport et de Prestations Logistiques)
	Analyse de la performance d'une activité de transport et de prestations logistiques
	Pérennisation et développement de l'activité de transport et de prestations logistiques
	Mobilité internationale
	Préparation aux examens Atelier professionnel

Le CFA CréAp et ActiFormation deviennent Aktéap, pour une offre complète de formation en apprentissage et de formation continue.



### Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques), la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets, une organisation coopérative des apprentissages et une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

## Évaluations certificatives / Sessions d'examen \*

Epreuves	Coefficient	Type	Forme
<b>E1 : Culture Générale et expression</b>	3	Ponctuel	Ecrit
<b>E2 : Langue Vivante Etrangère</b>	1,5	CCF	Ecrit
• Compréhension de l'écrit et expression écrite	1,5	CCF	Oral
• Production orale en continu et interaction			
<b>E3 : Culture économique juridique et managériale</b>	4	Ponctuel	Ecrit
<b>E4 : Mise en oeuvre d'opérations de transport et de prestations logistiques</b>	6	CCF	Oral
<b>E5 : Conception d'opérations de transport et de prestations logistiques et analyse de la performance d'une activité de transport et de prestations logistiques</b>			
• Conception d'opérations de transport et de prestations logistiques	6	Ponctuel	Ecrit
• Analyse de la performance d'une activité de transport et de prestations logistiques	4	Ponctuel	Ecrit
<b>E6 : Pérennisation et développement de l'activité de transport et de prestations logistiques</b>	4	CCF	Oral
<b>Epreuves facultatives :</b>			
• Langue Vivante 2	Pts > 10	Ponctuel CCF et Ponctuel	Oral Oral et Dossier + Entretien
• Module d'approfondissement			

\* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

## Références

	2019	2018	2017
<b>Taux de réussite globaux</b>	<b>87,06%</b>	<b>83,99%</b>	<b>83,01%</b>
• CAP / CAPA / MC / TP/ DE	96,69%	97,26%	96,69%
• Bac Pro / Bac Pro A / BP	91,89%	89,20%	89%
• BTS / BTS A titre Bac +2	82,24%	80,73%	80%
• Formations Bac +3	60%	68,75%	44%
<b>Insertion professionnelle</b> (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	<b>Résultats enquête en cours</b>	<b>82%</b>	<b>80%</b>
<b>Taux de poursuite d'étude</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>	<b>NC</b>
<b>Satisfaction globale Apprenti(e)</b> (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA)	<b>87%</b>	<b>88%</b>	<b>Non mesuré</b>

## Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quiz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée

## Après la formation

### Suites de parcours possibles / Passerelles :

Préparer une licence professionnelle spécialisée dans le management de la chaîne logistique ou des échanges internationaux :

- Licence Pro logistique et pilotage des flux.
- Licence Pro logistique et systèmes d'information.
- Licence Pro logistique et transports internationaux.
- Licence Pro management des processus logistiques.
- Licence Pro management des transports et de la distribution.

### Débouchés professionnels :

- Chef ou adjoint à un chef d'exploitation.
- Technicien d'exploitation.
- Responsable de dépôt ou d'entrepôt.
- Responsable d'affrètement.
- Chef de trafic ou de camionnage.
- Responsable de service après-vente ou animateur d'un secteur commercial.

## Modalités financières

### Aucuns frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût annuel moyen préconisé par France Compétences : 9 000 €

## Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 <sup>ère</sup> année	27%	43%	53%*	100 %*
2 <sup>ème</sup> année	39%	51%	61 %*	100 %*
3 <sup>ème</sup> année	55%	67%	78 %*	100 %*

\* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

### Cas particuliers :

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).
  - Vous poursuivez un parcours en formation en apprentissage après une 1<sup>ère</sup> année de BTS ou BTSA sous statut scolaire : La rémunération sera celle d'une 2<sup>e</sup> année d'exécution du contrat.
  - Une majoration de 15 points est applicable à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :
    - diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu ;
    - qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu ;
    - durée du contrat inférieure ou égale à 1 an.
- À défaut de remplir ces 3 conditions, la majoration de 15 points ne s'applique pas.

## Aides financières de l'apprenti (sous conditions)

- Aide pour l'acquisition du **1<sup>er</sup> équipement**.
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

## Dates de la formation

Année de la formation	Promotion	Date de début de la formation	Date de fin de la formation (incluant examens)
1 <sup>ère</sup> année	2020 - 2022	09/09/2020	30/06/2022
2 <sup>ème</sup> année	2020 - 2021	31/08/2020	30/06/2021

### Les inscriptions sont ouvertes à compter de janvier 2020

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation et 3 mois après.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

## Publics accueillis

Formation proposée sous statut apprentissage exclusivement.

## Accès par transport

- Parking gratuit à proximité / places de parking gratuites aux alentours.
- Ligne de bus à proximité.
- Gare routière à proximité.

## Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui en partie.

## Les + de la formation

### • Engagements et partenariats

L'établissement Sup'LesCordeliers :

- aide à la recherche d'emploi
- assure un suivi personnalisé tout au long de la formation
- garantit une promotion de 15 apprentis maximum
- pratique une vraie pédagogie de l'alternance
- organise plusieurs CCF : épreuves orales et pratiques
- délivre la carte d'étudiant des métiers
- organise un projet de mobilité à l'Etranger
- propose une langue vivante 2

### • Restauration

- Cantine / self sur place
- Salle repas équipée d'un réfrigérateur et micro-ondes

### • Hébergement

Se renseigner sur Form'toit : [www.formtoit.org](http://www.formtoit.org)

## Matériel / Équipement

Salle informatique, Compte Microsoft Office, Ypareo...

## Coordonnées de l'UFA



### UFA Les Cordeliers

11 rue Marcellin Berthelot  
74300 CLUSES  
04 50 98 55 14  
[sup.lescordeliers@es2c.fr](mailto:sup.lescordeliers@es2c.fr)  
[www.suplescordeliers.es2c.fr](http://www.suplescordeliers.es2c.fr)

### CFA de rattachement :

Le CFA CréAp et ActiFormation fusionnent pour devenir Aktéap



(siège régional)  
4 rue de l'Oratoire  
69300 Caluire et Cuire  
04 72 10 94 07  
[contact@akteap.cneap.fr](mailto:contact@akteap.cneap.fr)  
[www.cfa-creap.com](http://www.cfa-creap.com)

Association loi 1901  
Numéro UAI : 0693764S  
N°SIRET : 50304921500026